

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE542

présenté par
Mme Linkenheld, rapporteure

ARTICLE 70

À l'alinéa 51, après le mot :

« alinéa »,

insérer les mots :

« du présent article ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.